

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 22

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin. P. MANUEL, ingénieur, et Dr H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE. *Le nouveau pont sur le Rhône, à Collombey* — *Le Crématoire de Lausanne*. — *Le retour du courant électrique par la terre*, par M. J. Landry, ingénieur. — Notice explicative du Règlement sur les constructions en béton armé établi par la Commission suisse du béton armé (suite). — Concours d'idées pour l'utilisation du legs Osiris : Rapport du jury à la Municipalité de Lausanne. — *Nécrologie* : Alfred Masset.

Le nouveau pont sur le Rhône, à Collombey.

I. L'ancien pont.

Depuis quelques années, le pont suspendu de Collombey ne suffisait plus aux besoins de la circulation par le fait de la limitation à 5 t. des charges roulantes qu'il pouvait supporter; de plus son entretien devenait très onéreux et une réfection totale s'imposait. Le débouché qu'il offrait aux hautes eaux du Rhône était insuffisant aussi, la culée rive gauche empiétant fortement sur le lit mineur du fleuve (fig. 1).

Ce pont, livré à la circulation publique en 1844, avait été construit par M. Chaley, ingénieur français, l'habile constructeur des ponts suspendus de Fribourg, pour le compte d'une société d'actionnaires. Ses dispositions principales étaient les suivantes :

Longueur du tablier	63 m.
Largeur » »	4,65 »
Nombre de câbles	2
Flèches des câbles	3,20 m.
Ouverture d'axe en axe des piliers	64,35 »
Ecartement des tiges de suspension	0,99 »

Son coût total avait atteint la somme de Fr. 58 000.

Cet ouvrage avait été démoli durant l'hiver 1907 - 1908, soit quelques mois après la mise en service du nouveau pont. Ainsi a disparu le seul pont suspendu que possédait le canton de Vaud, en commun du reste avec l'Etat du Valais.

Il existe encore dans le canton trois passerelles suspendues pour piétons, l'une sur la Sarine

près de Château-d'Ex, les 2 autres sur la Broye près des villages d'Henniez et de Brit. Elles ne desservent que des sentiers.

II. Le nouveau pont.

En 1905, au moment de la construction du chemin de fer électrique Aigle-Ollon-Monthey, les Etats de Vaud et du Valais s'arrangèrent avec la Compagnie A.-O.-M. pour l'exécution d'un pont commun à la route intercantonale et à la nouvelle ligne. Celle-ci n'aurait pu utiliser le pont suspendu; pour son seul usage un nouveau eût été nécessaire. Il était à tous égards préférable d'avoir un ouvrage unique servant à la route et au chemin de fer. L'étude du projet et la direction des travaux furent confiés au *Département des Travaux publics du canton de Vaud*; M. R. Matthey, alors ingénieur à ce Département, fut chargé de l'élaboration des plans qui devaient servir de base à un concours public.

Le projet étudié comportait un ouvrage métallique à poutres droites et à 3 travées continues.

L'emplacement du nouveau pont est à 20 m. environ en amont de l'ancien.

L'ouverture totale est de 70 m.; en déduisant de celle-ci 1 m. pour la largeur des 2 palées en rivière, il reste un débouché utile de 69 m., soit 6 m. de plus que précédemment.

En outre, le dessous des membrures est à une cote de 1 m. supérieure à celle des hautes eaux de 1902, les plus fortes enregistrées jusqu'à maintenant. Les poutres sont en garde-corps et laissent à la chaussée une largeur libre de 6,50 mètres.

Les données générales de ce projet sont résumées dans le tableau suivant :

Ouverture libre en 3 travées	70 m.
------------------------------	-------

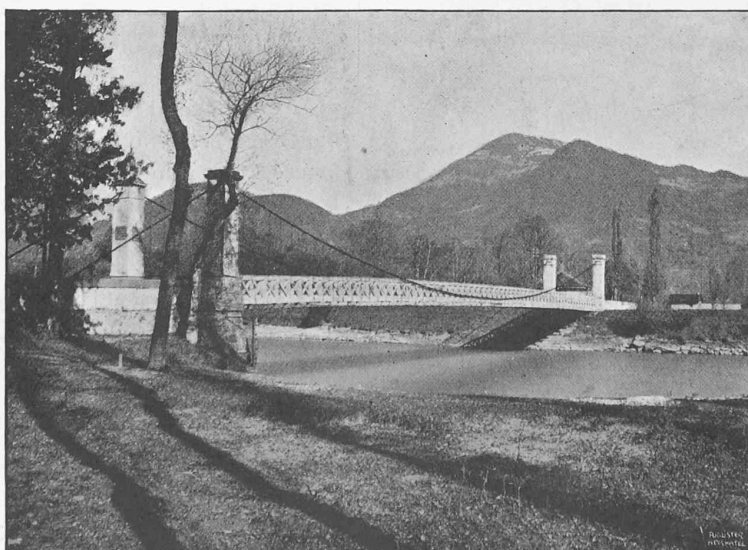


Fig. 1. — L'ancien pont suspendu.